



Frédéric SPRL

FACTURE

■ Chauffage

■ Sanitaire

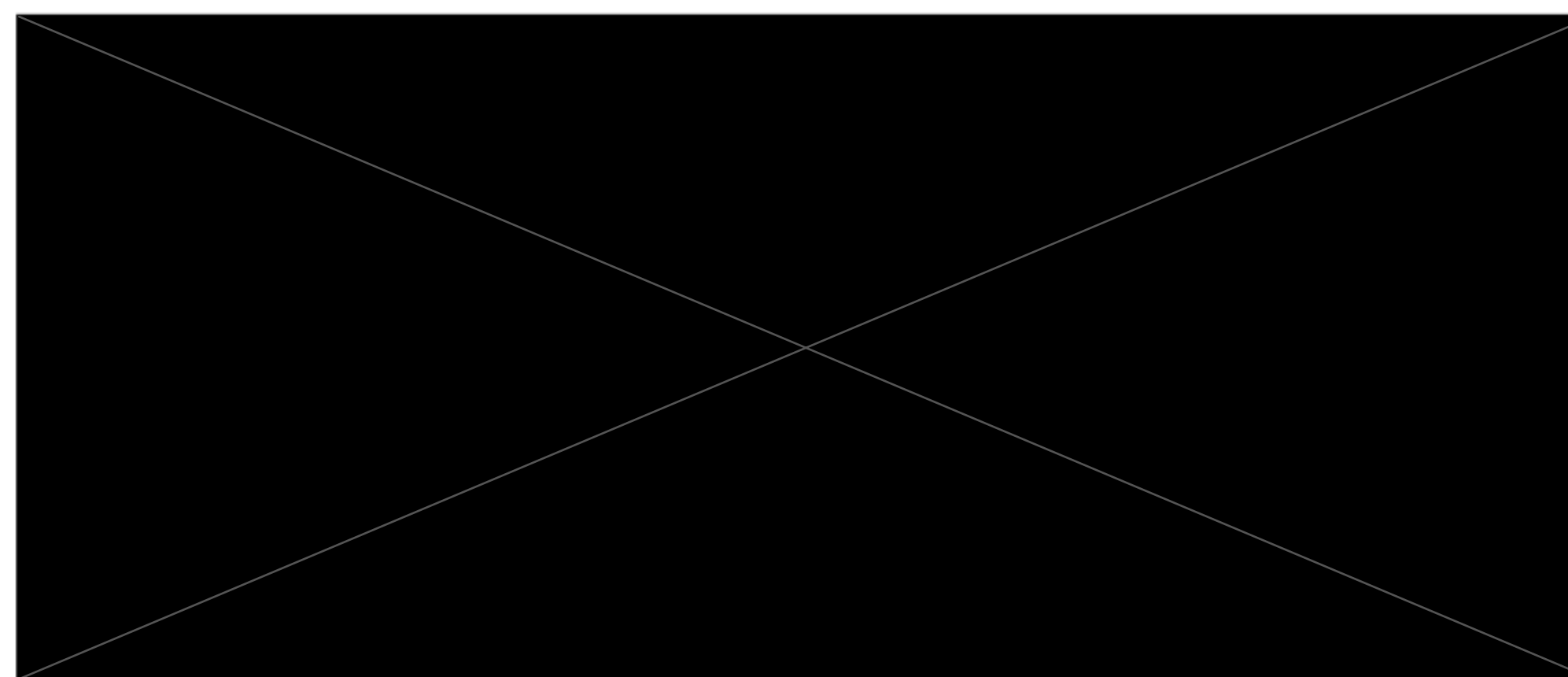
■ Climatisation

Tél : 084/31 17 55

Fax : 084/31 65 89

6900 MARCHÉ

Aux Minimes, 4 Z.I. Marlaie 2



FACTURE N° 160461

Le 31/05/2016

PRIX HTVA

Suivant état d'avancement ci-joint n°1 mai 2016

1 4.895,97

4.895,97

Remplacement chaudière

BASES	T%	Montant TVA
4.895,97	6	293,76

TOTAL MARCHANDISE/SERVICE 4.895,97 Eur

TOTAL TVA 293,76 Eur

MONTANT TOTAL A PAYER

>

5.189,73 Eur

Certifié sincère et véritable à la somme de :

cinq mille cent quatre-vingt neuf euros septante trois cents

Conditions générales de vente

- 1 Pour engager notre firme, toute commande doit avoir été confirmée en nos bureaux.
- 2 Nous prenons toutes nos dispositions pour respecter les délais de livraison et nous n'acceptons aucune pénalité de retard.
- 3 Le vendeur se réserve la propriété des marchandises jusqu'à complet paiement. Les risques sont à charge de l'acheteur. Les acomptes pourront être conservés pour couvrir les pertes éventuelles à la revente. En cas de revente des marchandises, même transformées, appartenant au vendeur, l'acheteur lui cède dès à présent, à titre de gage, toutes les créances résultant de leur revente.
- 4 Le retard dans la livraison ne peut en aucun cas donner lieu à l'annulation de commande.
- 5 Les marchandises sont expédiées aux risques et périls du destinataire.
- 6 Toute réclamation, pour être valable, doit être faite par écrit à la firme au plus tard dans les 5 jours qui suivent la réception de la marchandise.
- 7 Toutes les factures sont payables à Marché. Il n'est pas renoncé à ce droit en tirant une traite sur l'acheteur.
- 8 Nos agents ou représentants n'ont pas qualité pour encaisser le montant de la facture, sauf stipulation expresse.
- 9 Toute somme non payée à l'échéance porte de plein droit et sans mise en demeure un intérêt de 12 %.
- 10 Lorsque le crédit de l'acheteur se détériore, nous nous réservons le droit, même après exécution partielle d'un marché, d'exiger de l'acheteur les garanties que nous jugeons convenables en vue de la bonne exécution des engagements pris. Le refus d'y satisfaire nous donne le droit d'annuler tout marché ou partie du marché.
- 11 En cas de non-paiement d'une facture à son échéance, nous nous réservons le droit d'augmenter son montant de 15 %, avec un minimum de 24,79 € (1000 Bcf).
- 12 En cas de contestation, les tribunaux de Marché-en-Famenne ou les tribunaux du domicile de l'acheteur, au choix du vendeur, sont seuls compétents.
- 13 Sauf stipulation contraire et écrite, nos factures sont payables au comptant.
- 14 Le non-paiement d'une seule facture à son échéance rend exigible de plein droit le solde dû sur toutes les autres factures, même non échues.
- 15 Le paiement de notre installation aura lieu de la façon suivante :
 - 30 % à la commande,
 - le solde suivant avancement des travaux,
 - l'acompte est libéral au prorata de la livraison des pièces principales.
 - Sous réserve d'acceptation du dossier par les assurances du crédit.
- 16 Notre offre de prix est valable pour une durée de 3 mois à dater de la présente.
- 17 La marchandise restera la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral du prix de la facture.
- 18 L'installateur ne peut être tenu responsable pour les problèmes de ventilation de chaudière et de condensation de cheminée. (Sauf si la cheminée a été réalisée ou tubée par nos soins).
- 19 Une fois le matériel facturé, celui-ci se trouve sous votre responsabilité vis-à-vis du vol et des détériorations éventuelles.

T.V.A. BE : 449.075.752

R.C.M. : 17.401

Enreg. 11.25.11 (25,26,28)

IBAN BE79 2500 0139 1633

BIC GEBABEBB

Chauffage D17 cl4

Sanitaire D16 cl3

Climatisation D18 cl4

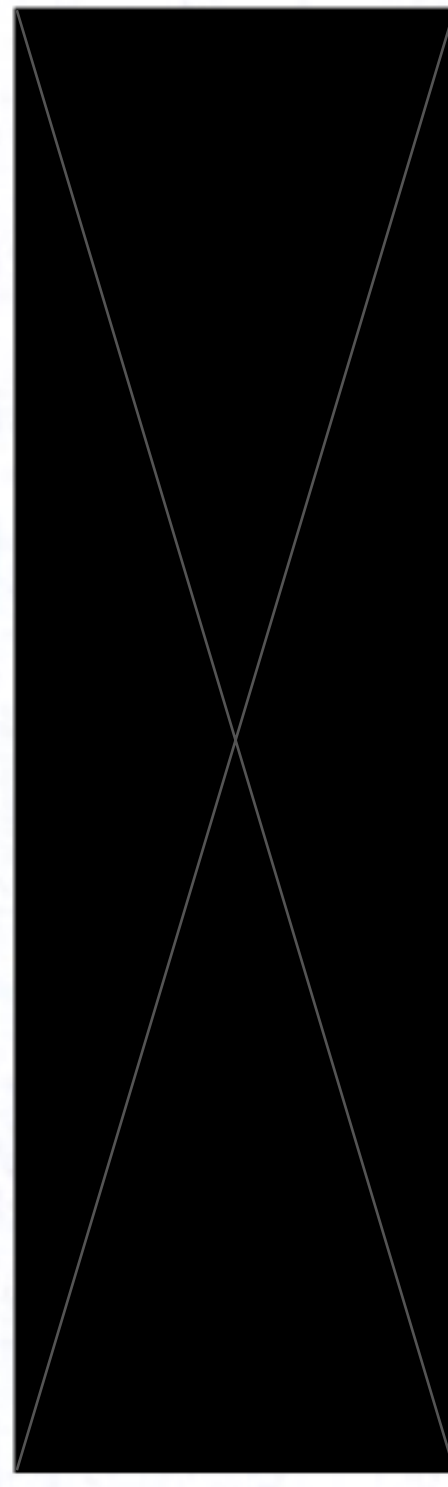


Chauffage Frédéricrick srl
Aux minières, 4 Z.I. Marfolle 2
6900 Marche en Famenne
084/311756 fax 084/316589

Etat d'avancement N°
Période

1
Avril 2016

Client :



N°	Designation	Prix unitaire	QP/FF	Quantité Prévue	Quantité précédente	Quantité réalisée	Différence	Total	Reste à réaliser
CHAUFFAGE PAR CHAUDIERE GAZ CONDENSATION PROPANE									
1	Démontage du chauffe eau existant et démontage du poêle à gaz existant + le raccordement à la cheminée maçonnée existante et conservée. Démontage des tuyauteries gaz devenues inopérantes et des convecteurs gaz situés dans le salon.	A charge du Maître de l'Ouvrage	Pour Mémoire						
2	Chaudière gaz murale <u>Vaillant Eco Tec Pro 24 kW</u> alimentée au propane. Y compris une nouvelle sortie murale des fumées (système ventouse), y compris le raccordement à l'eau froide et au réseau de distribution d'eau chaude sanitaire située à proximité.	1 950,83 €	Forfait	1		1	1	1 950,83 €	
3	Tuyauterie <u>cuivre</u> à servir pour raccordement pour le raccordement au réseau de distribution de chaleur existant et pour le raccordement des trois nouveaux radiateurs (cuisine, salle de bains et salon). Mesurage au mètre courant en quantité présumée. Ce poste comprend également l'enlèvement du vase d'expansion de l'étage.	43,19 €	mct/QP	40		28,5	28,5	1 230,88 €	12
4	Radiateur horizontal pour salon/salle à manger : dimension approximative (90/110 cm type 33). Y compris le raccord réglage et la vanne thermostatique.	277,76 €	pce	1		1	1	277,76 €	
5	Radiateur vertical pour cuisine : dimension approximative 180/50 cm type 22). Y compris le raccord réglable et la vanne thermostatique.	462,11 €	pce	1		1	1	462,11 €	
6	Radiateur vertical type sèche serviette blanc : dimension approximative 180/60 cm) y compris le déplacement de l'interrupteur. Y compris le raccord réglable et la vanne thermostatique.	493,28 €	pce	1		1	1	493,28 €	
7	Régulation de la chaudière par une sonde extérieure et par thermostat d'ambiance.	311,12 €	Forfait	1		1	1	311,12 €	
8	Raccordement électrique de la chaudière, raccordement de l'évacuation des condensats et du groupe de sécurité de la chaudière à la décharge (près de l'évier de cuisine), mise en service, documentation et explications. <i>Attention : protection du parquet par des cartons épais lors des travaux.</i>	169,99 €	Forfait	1		1	1	169,99 €	
			FF						
			FF						

Total avancement 4 895,97 €